FABRE FONCIA GIBERT
EN VIGUEUR AU 09/10/2023

GESTION LOCATIVE

BAREME

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT
■ **Honoraires de base** - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot	
▪ de 0 à 600,00 €	8,00%
▪ de 600,01 à 1.200,00 €	7,00%
▪ de plus de 1.200,00 €	6,00%
→ Honoraires de base minimum par mois	16,67 €
■ **Honoraires de Garantie des Loyers Impayés** - base du total des encaissements mensuels par lot	2,50%
■ **Honoraires de Garantie d'Occupation** - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%
■ **Frais fixes de gestion** (par mois et par immeuble géré)	3,40 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT
Gestion administrative	
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, …)	166,66 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	99,17 €
■ Honoraires de rédaction d'acte	
Bail d'habitation :	
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	125,00 €
Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement	
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC	0,50%
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale	333,33 €
■ Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumul	
▪ de 0 à 10 000 €	10,00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €	7,00%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €	6,00%
▪ plus de 30 000 €	4,00%
■ Vacation horaire	68,33 €
Gestion financière	
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	20,83 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	75,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:	
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	100,00 €
▪ par an et par immeuble géré : 2 à 5 lots	100,00 €
▪ par an et par immeuble géré : 6 à 10 lots	112,50 €
▪ par an et par immeuble géré : plus de 11 lots	125,00 €
■ Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)	1,50%
■ Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)	1,00%
Gestion technique	
■ Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant	à la vacati
■ Frais visite patrimoniale avec compte-rendu	100,00 €
Représentation et procédure	
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacati
Honoraires de vacation	
■ Vacation horaire	91.67€

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter d'Octobre 2023

FABRE FONCIA GIBERT
EN VIGUEUR AU 09/10/2023

GESTION LOCATIVE

BAREME

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barême applicable à compter d'Octob

Gestion Immeuble Total

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles

■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation,bilan patrimonial…)	
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	108,33 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	158,33 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	208,33 €

Prestations Occasionnelles Immeuble Total

■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale,suivi sins	
▪ Vacation horaire	91.67 €

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire	91.67 €

HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

€ HT

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance	1,92 €
■ Frais d'envoi de quittance	1,92 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés	clause

Baux professionnels et commerciaux

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel	4,09 €
■ Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel	8,25 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés	clause

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et r acquis au mandataire

€ TTC
9,60%
8,40%
7,20%
20,00 €
3,00%
2,16%
4,08 €

€ TTC
200,00 €
119,00 €
150,00 €
0,60%
400,00 €
atives)
12,00%
8,40%
7,20%
4,80%
82,00 €
25,00 €
90,00 €
120,00 €
120,00 €
135,00 €
150,00 €
1,80%
1,20%
ion horaire
120,00 €
ion horaire
82,00 €

FONCIA FABRE GIBERT - Siège social : 34, boulevard Saint -Michel - 84000 AVIGNON - RCS 478 180 243 AVIGNON

130,00 €	
190,00 €	
250,00 €	
sitres…	
110,00 €	
110,00 €	
€ TTC	
2,30 €	
2,30 €	
pénale	
4,91 €	
9,90 €	
pénale	
estent	

FONCIA FABRE GIBERT - Siège social : 34, boulevard Saint -Michel - 84000 AVIGNON - RCS 478 180 2